

Conseil d'école extraordinaire du 23 juin 2016

Ecole Publique Pierre Moinot de Fressines

Présents :

Les parents élus : Sébastien Ratinaud, Julien Simonneau, Xavier Valin, Valérie Perrin, Florence Malot, Christophe Salle

L'équipe enseignante : mesdames David, Moll, Surreau, Gazeau., Beyer et Chartreu ; messieurs Texereau et Kouloundissa.

Les représentants de la municipalité : Mme Moreau, Mr Fouché.

Le représentant DDEN : Mr Cercllet est excusé.

Madame Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle, est excusée.

Monsieur Nivau, Maire de Fressines, est excusé.

À l'ordre du jour:

Préparation de la rentrée 2016.

La directrice remercie les parents de leur investissement ayant permis de mettre en avant l'intérêt d'ouvrir une 9^{ème} classe.

Préparation de la rentrée 2016.

Rappel des effectifs pour la rentrée de septembre 2016 :

PS : 35	MS : 25	GS : 32	cycle 1 : 92
CP : 30	CE1 : 28	CE2 : 26	cycle 2 : 84
CM1 : 25	CM2 : 26		cycle 3 : 51
TOTAL			227

- **Les locaux**

Les enseignants rappellent leur proposition de mettre 2 classes élémentaires à la disposition de la garderie ainsi que la salle de motricité pour les quelques mois nécessaires avant la fin des travaux de la nouvelle cantine et d'installer de façon définitive une classe dans la garderie actuelle ; la salle de motricité resterait ainsi disponible sur le temps scolaire.

Les représentants de la mairie valident la création de la 9^{ème} classe dans la garderie actuelle.

Ils préfèrent que la garderie reste sur la cour du haut : dans la salle de motricité pour les maternelles et dans le modulaire et occasionnellement dans une classe si besoin. Il faudra cohabiter ainsi jusqu'en février 2017 (livraison de la nouvelle cantine).

La garderie passera alors dans l'ancienne cantine.

La salle de motricité sera ainsi conservée pour les classes maternelles.

Selon le déroulement de ce dispositif, il y aura peut-être des ajustements à apporter.

Madame Surreau rappelle qu'elle serait d'accord pour prêter sa classe si nécessaire.

Concernant l'agencement de la 9^{ème} classe, un temps de concertation entre les enseignants et les représentants de la commune est prévu la semaine du 27 juin au 1^{er} juillet 2016.

Une réflexion a déjà été menée en conseil des maîtres sur l'aménagement de la salle de classe, les besoins en mobilier et le matériel pédagogique indispensable.

Mme Surreau précise que le montant serait de l'ordre de 5000 euros pour le mobilier et d'au moins 1000 euros pour le matériel pédagogique.

Un représentant des parents demande si la mairie prévoit de faire des travaux sur le plan acoustique.

Les représentants de la mairie disent que ce ne sera pas fait cet été mais que ce sera étudié, le temps de demander les devis. Des enseignants et des représentants de parents parlent de solutions rapides et faciles à mettre en place comme à l'école de Saint Romans les Melle par exemple.

Madame Surreau demande si la 9^{ème} classe est reliée au réseau internet de l'école et si l'installation d'un TNI

est prévue.

Les représentants de la mairie ne savent pas si la salle est câblée. L'achat d'un TNI n'est pas une priorité pour le moment.

Un représentant des parents demande si la mairie a un budget limité pour équiper la nouvelle classe.

Les représentants de la mairie indiquent que non, il y a une ligne budgétaire pour les « imprévus ».

Les représentants de la commune, suite à une question d'une enseignante, précisent que le budget de fonctionnement attribué à l'école (pour l'achat de fournitures scolaires...) sera réajusté en septembre du fait de l'augmentation du nombre d'enfants.

- **Un personnel municipal**

Dans le cas d'une nouvelle classe maternelle, un personnel ATSEM sera recruté.

Mme Surreau tient à préciser qu'il y a déjà du personnel de qualité effectuant des remplacements en tant qu'ATSEM dans l'école et que l'équipe aimerait continuer à travailler avec elles ; il s'agit de Mmes Alisson Gauthier et Manon Audebert.

Les représentants de la mairie indiquent qu'ils doivent rencontrer les personnes qui ont postulé pour ce poste la semaine prochaine. Ils précisent que ce ne sera peut-être pas des personnes recrutées à titre définitif et avec le diplôme d'ATSEM.

- **Du mobilier et du matériel pédagogique**

MOBILIER

MOBILIER	CATALOGUE	PRIX
Piste graphique mobile	UGAP p389	381.08 €
Chevalet compact	NATHAN p335	462.50 €
Sèche dessins (mural ???)	NATHAN p338	185 €
Tableau blanc double rabat (à fixer ???)	UGAP p392	405.10 €
Meubles à casiers + 20 bacs	NATHAN p314	499 €
Bac à livres 3 cases + 3 bacs	NATHAN p326	364 €
Tables individuelles réglables Lots de 4 fois 6	UGAP p354	134 fois 6 = 804 €
4 chaises	UGAP p354	178 fois 6 = 1068 €
Table rectangulaire	UGAP p354	111 €
Bancs		

EQUIPEMENT PEDAGOGIQUE

EQUIPEMENT	CATALOGUE	PRIX
Georello Tech	Frimaudeau 2015 p99	39.90 € + 39.75 €
Mozaique Puzzle Art	Idem p89	23.58 fois 6 = 141.08 €
Jeux de construction	Idem p86	88 €
4 Puzzles	Bourrelier p203	80 €
2 Puzzles 100 pièces	Bourrelier p205	2 fois 19 € = 38 €
2 Puzzles 125 pièces	Idem	2 fois 28 € = 56 €
Seau de perles	Idem p220	16 €
Lettres à lacer	Idem p222	17€
Planchettes bois (idem Kapla)	Idem p237	33 €
96 chameaux à trier + fiches	Idem p259	28 € + 10 € = 38 €
Jeu de musique	Frimaudeau	89.59 €
Tapis de jeu	Bourrelier p366	48 €
11 animaux n°3	Idem p365	35 €
n°2		14 €

Total approximatif de 5000€ pour le mobilier et 1000€ pour le matériel pédagogique.

C'est une 1^{ère} estimation des besoins qui sera réactualisée après la visite prévue la semaine prochaine et une réflexion plus approfondie de l'équipe enseignante menée en concertation avec le nouveau personnel enseignant qui sera nommé sur l'école le 1^{er} juillet.

- **La répartition**

9 CLASSES : 25.22 par classe			
1	17 PS	8 MS	25
2	18 PS	7 MS	25
3	10 MS	14GS	24
4	18 GS	6 CP	24
4	24CP		24
5	28 CE1		28
6	26 CE2		26
7	25 CM1		25
8	26 CM2		26

Madame Surreau précise que cette répartition peut changer selon l'évolution des effectifs jusqu'à la rentrée.

Un représentant de parents demande si la classe sous le préau peut accueillir 28 CE1 (présence d'un poteau central, lumière artificielle).

L'enseignant de cette classe pense que ce sera possible mais qu'il faudrait revoir l'éclairage de cette salle qui serait à l'origine de maux de tête d'enfants. Plusieurs parents présents ont constaté ces symptômes chez leurs enfants.

Les représentants de la mairie précisent qu'il est prévu de changer l'éclairage : la moitié de la classe sera équipée de LED, qui ont aussi l'avantage d'économiser de l'énergie.

Un représentant de parents demande s'il y a assez de lits pour accueillir l'ensemble des enfants à la sieste.

Les enseignants précisent qu'il y a assez de couchages mais qu'il manque des sommiers.

Madame Surreau rappelle qu'il faudra prévoir une enveloppe budgétaire pour réaliser le réassort des manuels afin qu'ils correspondent aux nouveaux programmes. Elle précise que le budget serait environ de 1500 euros par an sur 3 ans pour rééquiper chaque classe (un livre pour 2 enfants en français / maths / histoire / géographie/ sciences). Les représentants de la mairie ont indiqué qu'il est possible d'accélérer le calendrier des achats.

Des demandes de travaux seront reformulées lors de la visite de Madame Moreau et Monsieur Texier.

On peut déjà préciser qu'un nettoyage du matériel de sport de la salle de motricité sera nécessaire: désinfection des tapis et du gros matériel.

Le matériel informatique et surtout les vidéo projecteurs sont envahis par la poussière. Serait-il possible de ne plus utiliser de balai mais plutôt les aspirateurs pour le ménage ?

Secrétaire :

Madame Chartreu

La présidente du Conseil d'école :

Madame Surreau